



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Jean-François CHANET

Recteur de l'académie de  
Besançon,  
Chancelier des universités

Recteur de la région  
académique  
Bourgogne-Franche-Comté

10, rue de la Convention  
25030 Besançon cedex

Téléphone  
03 81 65 49 59

Mél  
Ce.cabinet  
@ac-besancon.fr

Madame et Messieurs les DASEN  
*pour diffusion aux écoles publiques et privées  
sous couvert des IEN*

Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissements des collèges et des lycées  
publics et privés

Besançon, le 25 mai 2018

Objet : appel à projets « Les enfants de la République ».

Il y a quelques semaines, vous étiez destinataires d'un courrier à diffuser à l'ensemble des personnels sur la mise en place de l'équipe académique « Laïcité, faits religieux ». Deux missions sont assignées aux équipes académiques : la gestion des atteintes à la laïcité et la prévention de ces atteintes.

Afin de ne pas s'en tenir à la gestion des atteintes, il est donc particulièrement important de mobiliser les équipes et les élèves en faveur de la laïcité, des valeurs de la République et de valoriser les actions positives dans ces domaines.

C'est dans cet état d'esprit que l'équipe « Laïcité, faits religieux » de l'académie propose à l'ensemble des écoles et établissements de répondre à l'appel à projets intitulé « Les enfants de la République » qui se déroulera durant l'année 2018-2019.

Comme le précise le règlement de cet appel à projets, il s'agit de favoriser les productions d'élèves des écoles et établissements sur les symboles (« Quelle Marianne pour le XXI<sup>e</sup> siècle ? ), les principes (« Comment incarner les principes républicains de laïcité et d'indivisibilité ? ») et les valeurs de la République (« Comment faire vivre la fraternité ? »).

Aussi je vous invite à diffuser largement cet appel à projets aux personnels sous votre autorité dès à présent afin que les équipes puissent s'emparer de cette proposition et réfléchir, lors des réunions de fin d'année et de pré-rentree, aux projets qu'elles souhaiteraient mettre en place avec leurs élèves.

Le Recteur,  
Chancelier des Universités

Jean-François CHANET

Pièce jointe : règlement de l'appel à projets « Les enfants de la République ».